

Al Andalous – Groupe 2

séjour culturel juif en Espagne, Portugal et Gibraltar proposé et animé par l'Association Valiske

Du 11 au 20 septembre 2022 (10 jours)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de compléter un bulletin d'inscription par participant et de nous le retourner signé à l'adresse :
Association Valiske – 13 rue du centre 67460 Souffelweyersheim
VEUILLEZ EN GARDER UNE COPIE POUR VOUS

Mme/Mlle/M. Nom : Prénom :

tels qu'ils figurent sur votre passeport et en majuscules lisibles

Adresse :

Code Postal : Ville/Pays :

Tél. domicile : Tél. portable :

Courriel : Profession :

Nationalité : Date de naissance :

N° de passeport / carte d'identité : Date d'expiration du document :

Chambre : double / twin (à deux lits), à partager avec

.....

individuelle (supplément de 350 €)

Je souhaite partir d'une autre ville que Paris (supplément possible). Laquelle :

Repas cachet (cela consistera à des repas « parvés » végétariens ou poissons) : Oui Non

Je déclare être assuré(e) contre l'annulation ou interruption du séjour et contre les accidents ou maladie sur place (soins, rapatriement, décès). Mon Assureur, n° de police et de tél. :

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom et coordonnées) :

Observations/questions (nom d'usage, régime alimentaire particulier, etc.) :

C'est mon premier voyage avec l'Association Valiske en 2022 (pour rappel, la cotisation à Valiske, d'une valeur de 30 €, est annuelle, par année civile).

Ci-joint mon règlement : 30 € cotisation Valiske pour l'année 2022

900 € acompte pour ce voyage

Total de ce règlement

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription figurant au dos de ce bulletin et je les accepte.

Conditions générales d'inscription

1/ Inscription : pour participer à un voyage de Valiske il faut obligatoirement être membre de l'Association, à jour de cotisation. Les inscriptions se font selon l'ordre d'arrivée de bulletins d'inscription complets avec le règlement correspondant. Valiske se réserve le droit de refuser votre demande d'inscription si le groupe est déjà complet.

2/ Règlement : l'acompte de 900 € doit être versé à l'inscription, avant le **1^{er} mai 2022**. Le solde de 750 €, ainsi que l'éventuel supplément de 350 € pour chambre individuelle, sont à nous verser avant le **15 août 2022**. Une inscription ne peut être prise en compte qu'accompagnée du règlement correspondant. Valiske se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par vous et d'exiger, sans mise en demeure préalable, l'application des pénalités d'annulation prévues au contrat (**voir 6/**).

Les règlements sont possibles :

- par carte bancaire Visa ou Mastercard (la carte American Express n'est pas acceptée), en suivant le lien sécurisé : <https://sogecommerce.societegenerale.eu/vads-site/ASSOCIATION VALISKE>.
- par virement bancaire sur le compte IBAN : FR76 3000 3024 0900 2501 5514 683 / BIC-SWIFT : SOGEFRPP – en indiquant le nom du voyage « **AL ANDALOUS 2022 – G2** » ;
- par un chèque libellé à Valiske.

3/ Frais de participation : 1650 euros. Ces frais **comprennent** les prestations suivantes : l'hébergement en hôtel de 3 ou 4 étoiles sur la base d'une chambre double, pension complète (3 repas par jour, boissons non alcoolisées et service compris – sauf mention de repas « libre »), déplacements en autocar grand confort, entrées aux musées, spectacles ou concerts et toutes les visites mentionnées dans notre programme, les guides locaux et interprètes, accompagnement et assistance d'un représentant de Valiske pendant toute la durée du séjour, documentation, frais d'organisation et de gestion et la cotisation à l'association Valiske (30 €) pour l'année en cours.

Les frais de participation **n'incluent pas** : **les vols arrivée à Séville, départ de Malaga** ; la cotisation à l'association Valiske (30 €) pour l'année en cours, l'assurance, le supplément pour chambre individuelle, les dépenses personnelles (boissons alcoolisées lors des repas, ...), les repas indiqués comme « libres », ni les pourboires aux guides et chauffeurs.

Des **écouteurs à distance** seront mis à votre disposition pendant le séjour. En cas de vol, perte ou destruction, nous vous demanderons de **rembourser à l'Association 50 € par appareil**.

4/ Éventuelle révision du prix : les frais de participation mentionnés peuvent être révisés par les organisateurs, y compris pour les clients déjà inscrits, dans les conditions et selon les modalités ci-après. Les prix ont été établis sur la base des données économiques connues au 1^{er} février 2022 selon le coût des transports et notamment celui du carburant, des redevances et taxes (taxe d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement, de sécurité, écotaxe...), du cours des devises. En cas de variation de ces données économiques, l'Association Valiske se réserve le droit de répercuter intégralement ces variations, tant à la hausse qu'à la baisse, en modifiant en conséquence le prix de vente, dans les limites légales prévues par les articles L. 211-13 et R. 211-10 du Code du Tourisme. Toutefois et conformément à l'article L. 211-13 du Code du Tourisme, aucune modification du prix ne pourra être appliquée au cours des 30 jours qui précèdent la date de départ prévue, pour les clients déjà inscrits.

5/ Assurance : vous devez obligatoirement être assuré(e) contre l'annulation ou interruption du séjour et contre les accidents sur place (soins, rapatriement, décès). Renseignez-vous auprès de votre banque quant aux garanties d'assurance attachées à votre carte bancaire, ou auprès de votre assureur habituel.

6/ Règles et dispositions sanitaires : Valiske s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour s'assurer du bon déroulement de votre voyage, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur. De votre côté, vous devrez respecter les formalités d'entrée du pays où se déroulera votre voyage, qui **peuvent fréquemment changer en fonction de l'évolution de sa situation sanitaire. L'ensemble de ces informations vous sera délivré dans le cadre de la « convocation de voyage » qui vous sera envoyée une quinzaine de jours avant le départ**. Si les règles sanitaires sur place devenaient trop contraignantes et ne permettaient pas le bon déroulement du programme, Valiske prendrait la décision d'annuler le départ et de vous proposer les dates ou la destination de remplacement.

6/ Barème des frais d'annulation du voyage :

- Avant le 1^{er} mai 2022 : remboursement intégral de l'acompte. La cotisation à l'Association est non-remboursable.
- Entre le 2 mai et le 30 juin 2022 : nous retenons 900 €
- Entre le 1^{er} juillet et le 15 août 2022 : nous retenons 1300 €.
- A partir du 16 août 2022 : nous retenons 1650 €, plus le supplément chambre individuelle si choisi (350 €).

Toute annulation doit être formulée par une lettre recommandée AR à l'Association. La date d'envoi sert de base au calcul.

7/ Programme et itinéraire : l'avant-programme du séjour vous est présenté lors de l'inscription. Nous nous réservons le droit de le modifier en fonction de difficultés ou/et de disponibilités de personnalités à rencontrer ou des institutions à visiter.



Sa version définitive vous est donnée au début du séjour. L'itinéraire proposé dans le programme est sujet à modification en fonction de l'état des routes, des conditions sociales, politiques ou atmosphériques ou des difficultés de dernière minute.